

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 NOVEMBRE 2018 A 19 HEURES

Monsieur le maire déclare la séance du conseil municipal du 05 novembre 2018 ouverte à 19 heures.

Absent : Mr Christian GEDOUX

Absent excusé : Mr Thierry PONTIER.

Procuration de Mr Thierry PONTIER à Mme Véronique LEVERT

Secrétaire de séance : Jean-Louis MÉCHIN.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet relatif au sinistre survenu le 25 juin 2018.

A l'unanimité le conseil accepte cette proposition.

L'ordre du jour appelle les sujets suivants :

- APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

A l'unanimité le conseil municipal approuve le procès-verbal.

Le Maire, aphone, demande à François CHABOT, 1^{ère} adjoint, de présenter les points de l'ordre du jour,

- FINANCES :

Situation exposée par Mr François CHABOT maire-adjoint.

- Budget communal : Etat des finances au 31 octobre 2018

| | | |
|------------------|----------------------|--------------------|
| Fonctionnement : | Dépenses : | 546 026.27 €uros |
| | Recettes : | 593 518.73 €uros |
| | Excédent: | 47 492.46 €uros |
| | Excédent antérieur : | + 382 874.74 €uros |
| | Total : | + 430 367.20 €uros |

| | | |
|------------------|---------------------|--------------------|
| Investissement : | Dépenses : | 168 980.50 €uros |
| | Recettes : | 314 235.77 €uros |
| | Excédent : | 145 255.27 €uros |
| | Déficit antérieur : | - 41 837.24 €uros |
| | Excédent : | + 103 418.03 €uros |

- Budget assainissement : Etat des finances au 31 octobre 2018

| | | |
|------------------|----------------------|--------------------|
| Fonctionnement : | Dépenses : | 66 634.06 €uros |
| | Excédent : | 22 236.11 €uros |
| | Excédent antérieur : | + 138 669.45 €uros |
| | Total : | + 160 905.56 €uros |

| | | |
|------------------|------------|-----------------|
| Investissement : | Dépenses : | 60 433.16 €uros |
| | Recettes : | 39 258.00 €uros |

| | |
|----------------------|-------------------|
| Déficit : | 21 175.16 €uros |
| Excédent antérieur : | 48 872.24 €uros |
| Total : | + 27 697.08 €uros |

- Indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il est possible d'attribuer une indemnité au receveur pour la confection des documents budgétaires ainsi qu'une indemnité de conseil.

Il propose d'accorder au nouveau receveur une indemnité de conseil au taux de 100% par an et une indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €uros et ce comme précédemment.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

- Adhésion à la centrale d'achat APPROLYS

Monsieur le maire informe que le marché de fourniture électrique de la salle polyvalente à échéance du 31/12/2019 doit être renouvelé et que d'ores et déjà le SDE18 en abandonne la compétence.

Dans l'attente de pouvoir conclure avec un nouveau prestataire et aussi s'ouvrir une opportunité supplémentaire, il nous propose d'adhérer à APPROLYS qui permettra de mutualiser les achats, partager les meilleures pratiques et de faire des économies dès que cette centrale s'ouvrira à de nouvelles adhésions.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 50.00 €uros.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette adhésion qui nous permet de prendre date afin de pouvoir intégrer cette structure le moment venu.

- SDE18 : Extension de l'éclairage public chemin de la Milleterie.

Monsieur le maire informe de la mise en place comme prévu, des 9 lampadaires sur ce périmètre pour un coût total de 24 196.00 €uros. Après subvention de 50%, reste à charge pour la commune 12 098.00 €uros.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette extension.

- Construction d'un groupe scolaire :

Monsieur le maire informe qu'il présentera dès que possible les propositions bancaires définitives.

- Location d'un photocopieur à la mairie : Participation aux loyers antérieurs

Monsieur François CHABOT maire-adjoint informe que le nouveau fournisseur du photocopieur, conformément à la transaction financière à la signature du contrat de location, avait accepté de prendre en charge les loyers encore dus jusqu'à l'échéance du contrat de l'ancien prestataire.

En conséquence et en conclusion de ce dossier, un chèque de 5 136.00 € nous est remis en couverture.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à encaisser ce chèque pour compte de la commune.

PACIFICA : Sinistre du 25 juin 2018

Monsieur le maire informe que, à cette date, lors du passage de la débroussailleuse aux abords de l'étang communal, la vitre arrière droite d'un véhicule a explosé. Après constat et déclaration à notre assurance, la responsabilité de la commune a été engagée et le montant du préjudice totalement à notre charge s'élève à 363.54 €uros du fait de la franchise.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à mandater ce règlement.

AFFAIRES GENERALES :

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018

Monsieur le maire informe que ce rapport en cours de vérification par VEOLIA ne nous est pas encore parvenu. Ce rapport sera présenté au prochain conseil municipal.

- CCTHB « Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ».

Monsieur le maire expose les grandes lignes de ce dossier.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport établi par la CLECT le 1/01/2018.

- Projet de création d'un PETR (Pôle Équilibre Territorial et Rural) par transformation du SIRDAB en PETR et modification de ses statuts

Monsieur Jean-François MÉRÉ, conseiller municipal, présente à l'aide de supports détaillés, la situation actuelle de ces structures communautaires et leurs projections déjà actées (PETR au 1/01/2019) et celles à venir dans un futur proche. Périmètres, organisation, économie, compétences, actions... et notre positionnement.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de demander à Madame La Préfète, la dissolution volontaire du Syndicat Mixte de développement du Pays de Bourges et de proposer le transfert de l'actif, du passif et des services du Syndicat Mixte de développement du Pays de Bourges au PETR.

- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement

Monsieur François CHABOT maire-adjoint informe être dans l'attente du rapport consécutif à l'inspection par passage caméra les 23 et 24 octobre 2018 et des travaux à prévoir.

- ELECTION : Création d'une commission de contrôle

Monsieur le maire informe des nouvelles dispositions applicables à la gestion des listes électorales au 1/01/2019. En conséquence, une commission de contrôle est créée et constituée de 5 conseillers municipaux volontaires dans l'ordre des listes candidates des dernières élections à raison de 3 élus liste 1 et 2 élus liste 2, soit :

- Liste 1 : Mme Dominique LAVEAU – Mme Véronique LEVERT – Mr François CHABOT.

- Liste 2 : Mr Jean-François MÉRÉ – Mr Stéphane AUMEUNIER.

- Vente de diverses parcelles de taillis sous futaie par un particulier au lieu dit « Grande Pelure »

Monsieur François CHABOT, maire-adjoint informe que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le prix de vente de la parcelle s'élève à 15 000 € au lieu de 2 500 € annoncé. Il informe le conseil de l'abandon de cette opération d'acquisition décidée lors du dernier conseil.

- Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur François CHABOT maire-adjoint, informe que conformément à la délégation accordée à monsieur le maire, il n'a pas préempté sur :

La parcelle B n°867 située 19 rue des rois d'une superficie de 22a 49ca,

Les parcelles B n°885 - 474 situées 57B route d'Henrichemont d'une superficie de 33a 13ca,

Les parcelles D n°1661 à 1664 situées 16 route de Vierzon d'une superficie de 52a 15ca,

La parcelle D n°526 située 28 route de Vierzon d'une superficie de 2ha 37a 10ca,

PERSONNEL COMMUNAL :

- Modification de la durée hebdomadaire de service de l'emploi d'un agent.

Monsieur François CHABOT maire-adjoint, informe qu'un agent souhaite diminuer son temps de travail de 2 h/hebdo.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la modification de ce temps de travail.

- Avancement de grade

Monsieur François CHABOT maire-adjoint, informe que le comité technique du centre de gestion a émis un avis favorable à sa proposition de faire avancer trois adjoints techniques au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ces avancements et autorise Monsieur le maire en ce sens.

COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS

- Subventions aux associations

Monsieur François CHABOT maire-adjoint donne lecture de la lettre en provenance de l'Association des maires du département de l'Aude suite aux lourds dégâts des intempéries.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote une subvention de 100 € en faveur des sinistrés.

- Espace l'Heure Bleue

Monsieur François CHABOT maire-adjoint informe, que suite au rapport consécutif à la récente inspection de la commission départementale sécurité des actions correctives sont à apporter.

- Allogny-Bibliothèque-Culture (ABC)

Monsieur François CHABOT maire-adjoint informe que l'association sollicite une subvention de 160.00 €uros pour couvrir le coût du Cinéma Rural Itinérant et permettre de petits aménagements courants.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette demande.

EDUCATION

Madame Dominique LAVEAU maire-adjoint informe :

- du renouvellement d'un contrat à durée déterminée du 5 novembre au 21 décembre 2018.

- du pavoisement de l'école du haut aux couleurs de La France et de l'Europe.

ENVIRONNEMENT

Madame Dominique LAVEAU maire-adjoint informe sur le suivi des travaux du groupe scolaire et des réunions hebdomadaires de chantier. RAS.

INFORMATIONS DIVERSES

- Vœux de la municipalité :

samedi 19 janvier 2019 18h30 l'Heure Bleue.

- Actions réalisées par le SDIS en 2017 sur la commune d'Allogny.

Monsieur François CHABOT maire-adjoint fait lecture de la synthèse annuelle du SDIS et du détail des interventions sur le périmètre de la commune.

- Sécheresse

Monsieur le maire informe que 19 dossiers « catastrophe naturelle » ont été déposés au 31 octobre 2018. Suivi en cours.

- Modification du POS Saint-Eloy-de-Gy

Monsieur le maire informe que la communauté de communes THB par courrier du 30 octobre 2018 a porté à sa connaissance cette modification conformément à la réglementation concernant l'information aux communes limitrophes.

L'ordre du jour épuisé et plus de questions ; Monsieur le maire lève la séance à 20h45.